

# LE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE\*

Carrefour civilisationnel, la Méditerranée constitue depuis toujours un formidable espace d'échanges, où la mobilité des êtres humains se conjugue avec le brassage des cultures. Plurielle et métissée, la Méditerranée existe d'abord par et avec les hommes qui la composent.

Le xx<sup>e</sup> siècle aura été celui de l'explosion démographique. En effet, la population mondiale a quadruplé, atteignant près de 6,5 milliards d'habitants à l'heure actuelle. Cet élan démographique s'est atténué depuis les années 1970 mais il faudra sans doute attendre le milieu du xxi<sup>e</sup> siècle pour que la population mondiale se stabilise, autour de 9 milliards d'habitants vraisemblablement. Entre ces deux moments, la carte démographique du monde se recomposera puisque certaines zones géographiques connaissant une croissance forte de population (Asie, Afrique) et que d'autres, à l'inverse, stagnent démographiquement (Europe). C'est la « dérive démographique des continents » (Chasteland et Chesnais, 2003).

L'espace méditerranéen illustre parfaitement cette tendance planétaire. À la morosité démographique de la rive nord s'oppose la poussée démographique de la rive sud. Ce contraste est lourd de sens dans un contexte régional déjà marqué par les asymétries économiques et les écarts de développement. Examiner les évolutions démographiques des pays riverains revêt une importance majeure si l'on souhaite dessiner les contours du Bassin méditerranéen à l'horizon 2020 et mettre en relief les dynamiques de développement de la région et les profondes mutations sociétales qui accompagnent les transformations démographiques.

---

\* - Ce chapitre a été rédigé sur la base de documents élaborés par Sébastien Abis (Ciheim-Secrétariat général) et Pierre Blanc (Ciheim-IAM Montpellier).

La méthode ici retenue consiste à examiner la situation démographique des pays méditerranéens<sup>1</sup> dont l'agrégation, tant au niveau régional (le Bassin)<sup>2</sup> que sous-régional (les différents ensembles géographiques)<sup>3</sup>, permet d'obtenir un panorama global sur les dynamiques de population en Méditerranée et d'en dégager ainsi des évolutions de portée générale. Cet exercice offre en outre la possibilité de s'interroger sur les grands enjeux sociodémographiques dans la région à l'horizon 2020, exercice nécessaire pour penser l'avenir des agricultures et des mondes ruraux méditerranéens.

## Les dynamiques démographiques en Méditerranée

Les dynamiques démographiques au sein des pays méditerranéens entre 1990 et 2020 mériteraient sans doute un ouvrage à part entière tant les données et les analyses à tirer sont nombreuses. Il n'est bien entendu pas question ici de présenter toutes les statistiques de population mais plutôt d'identifier les grandes tendances démographiques à l'œuvre en Méditerranée, parmi lesquelles six se dégagent.

### La croissance démographique du Bassin méditerranéen se réalise au Sud

La Méditerranée comptait 285 millions d'habitants en 1970 et 378 millions en 1990. En 2005, la taille démographique du Bassin atteignait 454 millions d'habitants (soit 7 % de la population mondiale sur 6,3 % des surfaces émergées du globe) et devrait se situer autour de 520 millions à l'horizon 2020. Le doublement démographique n'est donc pas loin de se réaliser en l'espace d'un seul demi-siècle.

Mais seules les populations de la rive sud augmentent actuellement, enregistrant une progression de 65 % entre 1990 et 2020, tandis que les pays méditerranéens du Nord atteignent à peine 8 % de croissance démographique. La Méditerranée est coupée en deux avec un Nord où la population n'augmente presque plus (+ 14 millions de personnes entre 1990 et 2020) et un Sud où la démographie explose (+ 130 millions de personnes).

1 - Ces analyses prospectives se basent sur les données fournies par la division Population des Nations unies, qui publie tous les deux ans un annuaire statistique sur la population mondiale, *World Population Prospects*, comprenant des projections sur de nombreuses variables démographiques pour chacun des pays du globe. Ces perspectives sont généralement autorité pour les travaux de démographie. Pour cette étude, les chiffres collectés et utilisés proviennent de la version 2004 en utilisant à chaque reprise l'hypothèse moyenne des projections. Seul le paragraphe concernant les chiffres globaux de la population en Méditerranée souligne les fourchettes de projection des Nations unies, en indiquant les mesures avec des variantes basse, médiane et haute.

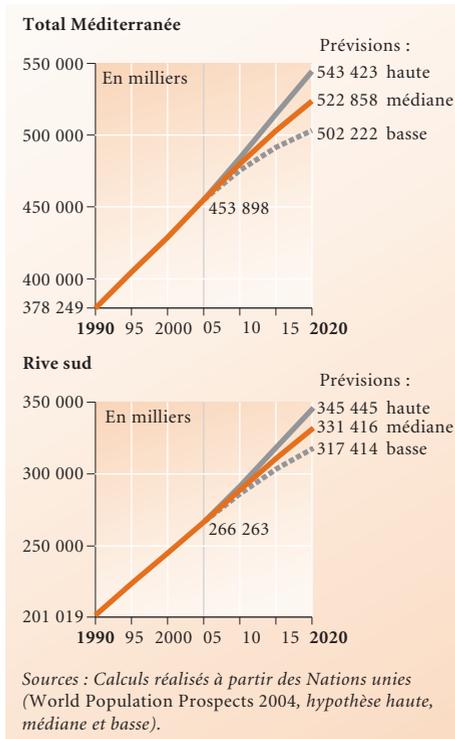
2 - Conformément au périmètre géographique défini pour cette étude, 19 États méditerranéens sont ici analysés, qui sont soit membres de l'Union européenne, soit membres du partenariat euro-méditerranéen, soit concernés par la mise en place de la politique européenne de voisinage. L'Albanie, État membre du Ciheam, est associée à cette analyse. Une distinction géographique est volontairement établie entre les États de la rive nord (Albanie, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Portugal) et les États de la rive sud (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie, Autorité palestinienne).

3 - Pour cette étude, outre la distinction établie entre la rive nord et la rive sud (qui englobe également la rive est), quatre autres catégories géographiques ont été définies : la Méditerranée européenne (Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Portugal), la zone des pays arabes méditerranéens partenaires de l'Union européenne (Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie, Territoires palestiniens), le Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Tunisie) et le Proche-Orient (Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Syrie, Autorité palestinienne). Ces distinctions se révèlent en effet très utiles pour observer les différentes dynamiques démographiques en Méditerranée.

Ainsi, lorsque le nord de la Méditerranée compte un habitant de plus, le sud en compte 10 nouveaux, avec en perspective un équilibre démographique bousculé : si jusque dans les années 1980, on avait à peu près un Méditerranéen du Nord pour un Méditerranéen du Sud, en 2020, deux tiers des Méditerranéens seraient localisés sur la rive sud.

Cette vitalité démographique des pays du Sud doit être nuancée : tous n'ont pas le même rythme de croissance. La population augmente bien plus au Proche-Orient qu'au Maghreb. Alors que la transition démographique est désormais bien engagée au Maghreb, à l'exemple de la Tunisie, certains pays explosent littéralement entre 1990 et 2020 (population multipliée par 2,6 dans les Territoires palestiniens, par 2 en Syrie et en Jordanie). Parallèlement, la hiérarchie démographique entre pays est en cours d'évolution. En 1990, quatre États (Égypte, France, Italie et Turquie) comptaient sensiblement le même effectif de population (55 à 57 millions d'habitants). À l'horizon 2020, deux géants démographiques devraient dominer : l'Égypte (avec près de 95 millions d'habitants) et la Turquie (environ 87 millions d'habitants) regroupant alors 35 % de la population totale du Bassin méditerranéen. La France et l'Italie, avec respectivement 63 et 57 millions d'habitants, seraient alors distancées.

**Graphique 1 - La population en Méditerranée, 1990-2020**



Les projections de population des Nations unies dans le Bassin méditerranéen donnent, à l'horizon 2020, 502 millions d'habitants en hypothèse basse et 543 millions en hypothèse haute. Faut-il remettre en cause ces projections ? La question mérite d'être soulevée car certains démographes, tablant en effet sur une baisse très rapide de la fécondité au sein des pays du sud de la Méditerranée, estiment que l'effectif démographique de cette zone atteindra entre 310 et 320 millions d'habitants en 2020 (Courbage, 1999), soit tout de même 10 à 20 millions de personnes en moins par rapport aux données des Nations unies (cf. graphique 1).

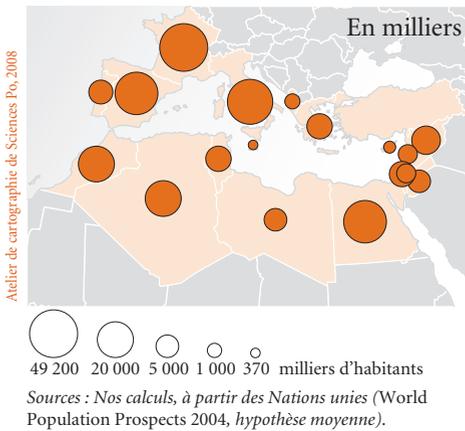
Enfin, si l'on considère l'aire géopolitique euro-méditerranéenne dans son ensemble, c'est-à-dire les 27 États membres de l'Union européenne (environ 500 millions d'habitants) et les pays partenaires méditerranéens (330 millions d'habitants), ce sont quelque 830 millions d'individus qui devraient composer cet espace à l'horizon 2020, soit environ 11 % de la population mondiale.

## L'urbanisation, ancienne, est globale et irrépessible

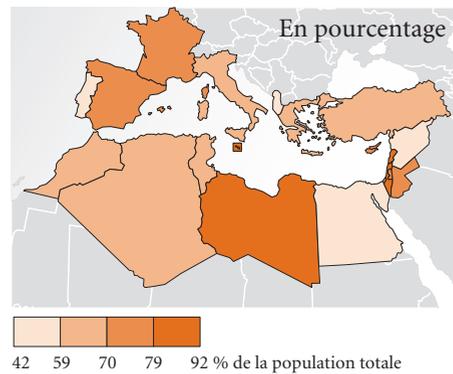
Que ce soit à l'époque antique avec Athènes et Rome, au Moyen Âge avec Venise et Constantinople ou aujourd'hui avec Barcelone, Alexandrie ou Alger, l'espace méditerranéen a toujours été marqué par les villes. Au milieu du <sup>xx</sup>e siècle, la Méditerranée comptait déjà près d'une dizaine de villes millionnaires. On en dénombre aujourd'hui une trentaine, dont la plupart situées sur le littoral<sup>4</sup>. Istanbul et Le Caire pourraient franchir d'ici 2015 le cap des 15 millions d'habitants officiels. Et si le monde a dû attendre 2006 pour voir la part des citadins dépasser celle des ruraux, la Méditerranée pour sa part est majoritairement urbaine depuis les années 1960.

L'urbanisation de l'espace méditerranéen est donc ancienne, globale et vraisemblablement irréversible à l'horizon 2020. La croissance des villes se poursuit, à un rythme encore plus soutenu qu'au cours des dernières décennies. L'augmentation des populations urbaines est fulgurante : elles ont tout simplement doublé entre 1970 et 2005. Actuellement, 64 % des Méditerranéens vivent en milieu urbain et ce taux pourrait même atteindre 68 % en 2020. C'est au Maghreb et au Proche-Orient que l'on enregistre les plus forts taux de croissance urbaine de la région. On passerait ainsi sur la rive sud de 108 à 214 millions de citadins entre 1990 et 2020 (sur 5 habitants additionnels dans la zone, 4 seront des citadins) (cf. cartes 1 et 2, graphique 2).

**Carte 1** - La population urbaine en Méditerranée, 2005



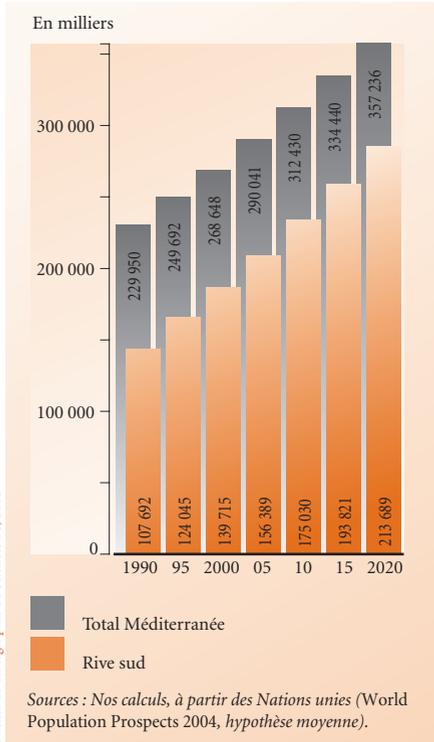
**Carte 2** - La population urbaine en Méditerranée, 2005



Si les pays du Nord ont été urbanisés plus tôt, les pays du Sud effectuent un rattrapage très rapide. Ainsi, l'écrasante majorité de la croissance démographique du Maghreb se fait aujourd'hui dans les villes. Entre 1990 et 2020, la zone comptera 35 millions de nouveaux citadins contre à peine 0,5 million de nouveaux ruraux ; ce surplus démographique sera principalement le fait de migrations de ruraux vers les villes, dépassant de loin l'accroissement naturel urbain. Ce rythme maghrébin, le plus rapide de la région

4 - Selon les travaux du Plan bleu, on peut estimer entre 20 et 25 % la part de la population méditerranéenne qui était à la fois urbaine et littoralisée (Benoit et Comeau, 2005).

### Graphique 2 - Population urbaine en Méditerranée, 2005



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2008

méditerranéenne, est d'ailleurs plus fort que celui enregistré en moyenne à l'échelle mondiale. Sur la rive nord, quelques pays connaissent une accélération de l'urbanisation (Albanie, Portugal), et en 2020, 7 pays méditerranéens devraient compter plus de 80 % de citadins (Espagne, France, Malte, Israël, Jordanie, Liban et Libye).

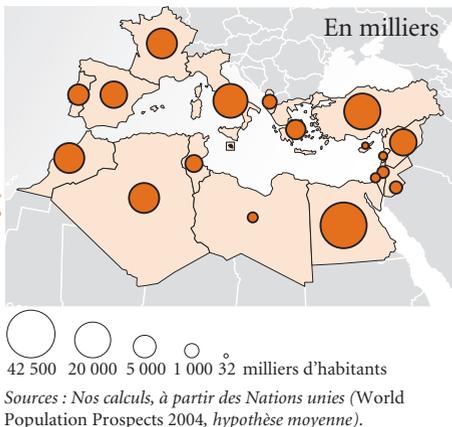
Les rapports entre villes et campagnes ont évolué dans le dernier tiers du xx<sup>e</sup> siècle. L'interdépendance, dans les pays de la rive sud, entre espaces urbains et zones rurales était bien plus forte que dans la période actuelle, qui voit une nouvelle fracture se former. Au nord de la Méditerranée, le phénomène de rurbanisation, ou fameux « désir de campagne » des sociétés européennes urbanisées, a permis ces dernières années d'atténuer les distorsions territoriales et d'inventer de nouvelles relations entre les villes et les campagnes.

### Le monde rural est encore peuplé

Pour autant, les campagnes méditerranéennes ne connaissent pas de déclin démographique. En 1990, le nombre de ruraux s'élevait à 148 millions pour l'ensemble de la Méditerranée. Ils étaient 164 millions en 2005 et devraient être tout autant en 2020. La région conserve un caractère profondément rural avec un tiers de sa population localisée dans les campagnes, aujourd'hui comme en 2020. Au Sud, ce taux atteint même 41 % aujourd'hui (cf. cartes 3 et 4, graphique 3).

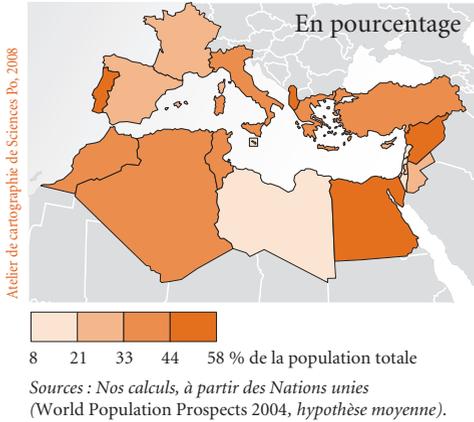
Là encore, des disparités sont fortes : la plupart des pays du Nord verront leur population rurale diminuer (Albanie, Malte, Portugal, Liban, Libye et Maroc), d'autres à l'inverse connaîtront un accroissement démographique soutenu en milieu rural (Égypte, Territoires palestiniens, Syrie et Jordanie notamment). Ainsi, pour une croissance apparente de 2 millions d'habi-

### Carte 3 - La population rurale en Méditerranée, 2005

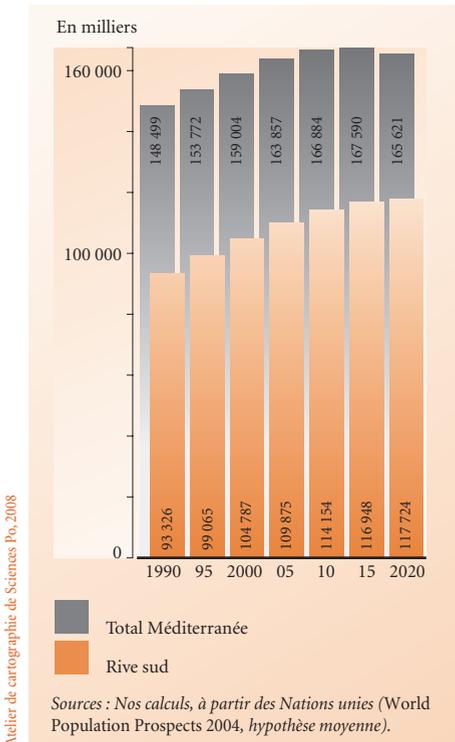


Atelier de cartographie de Sciences Po, 2008

### Carte 4 - La population rurale en Méditerranée, 2005



### Graphique 3 - Population rurale en Méditerranée, 2005



tants en milieu rural en Méditerranée entre 2005 et 2020, on assistera dans les faits à une diminution de 6 millions de ruraux au nord et à une augmentation de 8 millions au sud du Bassin (exclusivement ou presque en Égypte).

Comprenons donc bien : si la Méditerranée est de plus en plus urbaine, à la fois numériquement et relativement par rapport à la population totale, la ruralité (part de ruraux dans la population totale) des sociétés méditerranéennes décline progressivement<sup>5</sup>. Ce constat vaut pour tous les pays du Bassin, au nord comme au sud. Toutefois, sous l'effet de la croissance démographique, le monde rural ne se dépeuple pas pour autant au sud de la Méditerranée. Au Maghreb, les effectifs de population rurale ne diminuent ni n'augmentent et cette tendance devrait se poursuivre. Au Proche-Orient, les ruraux devraient rester nombreux avec un effectif global sans diminution apparente. Ici, le poids de l'Égypte doit être signalé car ce pays pourrait compter 7 millions de nouveaux ruraux entre 2005 et 2020 (sur un total de 18 millions entre 1990 et 2020). À cette date, 30 % des ruraux méditerranéens seraient d'ailleurs des Égyptiens. Dans ce contexte, il n'est pas inutile d'évoquer l'importance stratégique du secteur agricole. En 2003, la Méditerranée totalisait 38,5 millions d'actifs agricoles, dont 86 % localisés dans les pays de la rive sud<sup>6</sup>.

### Le Sud connaît une transition démographique tardive mais rapide

Comparée à l'Amérique latine ou à l'Asie du Sud-Est, la transition démographique des pays du sud de la Méditerranée se fait plus tardivement, mais sa vitesse est parmi les plus rapides jamais observées. Trois indicateurs doivent ici être mentionnés :

- La transition démographique s'observe à travers la diminution importante de la mortalité infantile. S'il est vrai que l'écart reste actuellement de 1 à 5 entre les pays du Nord et les pays du Sud (5,7 ‰ contre 25,9 ‰), ces derniers sont en passe de diviser par plus de deux leur taux de mortalité infantile entre 1990 et 2020 (il passerait en effet de 38,6 ‰ en 1990 à 18,6 ‰ en 2020). Certains pays enregistrent des progrès encore plus spectaculaires, notamment l'Égypte et le Maroc qui diviseront leur taux de mortalité infantile par trois sur la même période.
- L'allongement de la durée de vie participe de cette évolution démographique. Avec les progrès de la médecine et les meilleures conditions de vie, les populations méditerranéennes vivent de plus en plus longtemps, jusqu'à 75 ans en moyenne dans le Bassin (soit huit ans de plus que dans le monde). Au Maghreb, l'espérance de vie devrait passer de 68 à 75 ans entre 1990 et 2020, en Égypte de 64 à 74 ans. Dans les pays européens du Nord, la barre des 80 ans est déjà franchie (Italie) ou le sera prochainement (Espagne, France, Chypre).
- La fécondité chute lourdement depuis quelques années (cf. annexe 1). On est passé en moyenne de 6 enfants par femme dans les années 1970 à 4 enfants en 1990 puis à 3 aujourd'hui<sup>7</sup>. Les pays du Maghreb sont particulièrement marqués par ce phénomène : on y projette 2,1 enfants par femme pour 2020 en moyenne régionale. La Tunisie se situe déjà en dessous de ce seuil. Cette nouvelle réalité est en grande partie le fruit de la diffusion et de l'utilisation, surtout en milieu urbain, de méthodes contraceptives chez les femmes, qui gèrent ainsi plus facilement leur sexualité – même si les gouvernements ont souvent présenté cette question comme un enjeu de contrôle démographique pour le bien du pays et moins comme une option personnelle de la femme. En France, la fécondité a mis deux siècles environ (mi-xviii<sup>e</sup> à mi-xx<sup>e</sup> siècle) pour passer de 6 à 2 enfants par femme : il ne faudra que cinquante ans aux pays du Maghreb pour parcourir le même chemin (1970-2020). Cette baisse brutale dans les pays du Sud fait écho à la crise de fécondité dans la majorité des pays de la rive nord, avec notamment des indices très bas en Espagne, en Italie et en Grèce, où pourtant le nombre d'enfants par femme était encore élevé dans les années 1970.

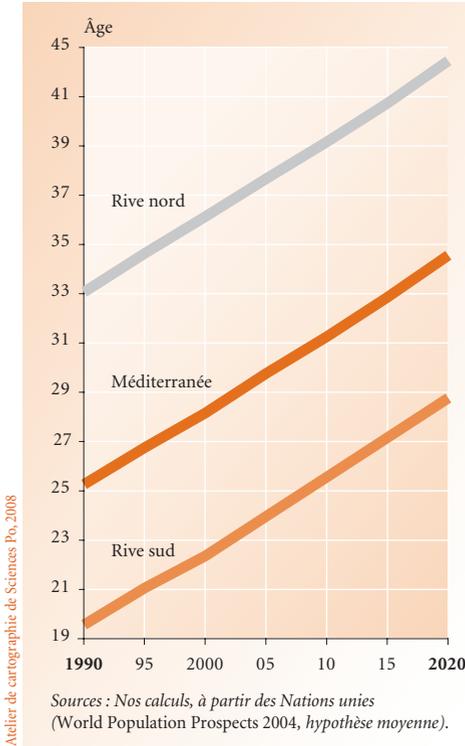
L'ampleur et la vitesse de cette transition démographique au sud de la Méditerranée sont telles que le mouvement s'effectue bien souvent sans que les structures économiques et sociales des pays n'aient eu le temps de s'adapter.

5 - C'est au Maghreb que l'on observe la chute la plus spectaculaire de la ruralité, avec un indice de variation de -35 % contre -13 % au Proche-Orient. Au cas par cas, on constate que la ruralité recule fortement à Malte (-53,2 %), en Libye (-49 %) et au Liban (-45,2 %). L'Égypte reste de très loin le pays le plus rural du pourtour méditerranéen, avec près de 58 % de ruraux aujourd'hui. Mais d'autres États conservent une part de population rurale bien supérieure à la moyenne régionale, comme l'Albanie (55 %), le Portugal (44 %), la Syrie (50 %), l'Algérie (40 %) ou le Maroc (41 %).

6 - En 2003, on estime que le tiers des actifs dans les pays de la rive sud travaille dans le secteur agricole. Ce taux peut monter jusqu'à 44 % en Turquie et à 46 % en Albanie. On dénombre près de 15 millions d'actifs agricoles en Turquie et environ 8,5 millions en Égypte, soit pour ces deux États, 60 % du total des actifs agricoles du Bassin méditerranéen. Ces calculs ont été réalisés sur la base des informations disponibles dans l'annuaire *MedAgri 2006* (Allaya, 2006), à partir des sources statistiques de la FAO.

7 - En Méditerranée, l'indice de fécondité diminue progressivement entre 1990 et 2020, passant en moyenne de 3,07 à 2,07 en moyenne. Cela constitue une baisse importante, plus rapide que celle observée au niveau mondial (de 3,04 à 2,38). L'Espagne et l'Italie possédaient les indices de fécondité les plus bas de la zone méditerranéenne durant la décennie 1990, c'est désormais en Grèce que cet indice est le plus faible. Il s'écroule à Malte, à Chypre et en Albanie. À l'horizon 2020, mis à part les Territoires palestiniens, aucun État de la rive sud ne devrait connaître un indice de fécondité supérieur à 2,6.

**Graphique 4 - Âge moyen de la population, 1990-2020**



## Le vieillissement démographique est très rapide

Le vieillissement généralisé des populations méditerranéennes est le corollaire de l'ensemble des dynamiques démographiques décrites précédemment. Partout, l'âge moyen augmente : entre 1990 et 2020, il passera de 33 à 38 ans au Nord et de 19 à 24 ans au Sud. Ce vieillissement démographique paraît beaucoup plus marqué en Méditerranée que dans le monde, et affectera surtout les pays du Maghreb, puisque l'âge moyen y passera de 19 à 31 ans. Dans la grande majorité des cas, la pyramide des âges des pays méditerranéens présente une contraction de la base au profit d'un épaississement des classes d'âge mûres (40-70 ans au Nord) ou intermédiaires (20-40 ans au Sud) (cf. graphique 4).

Bien qu'ayant encore une population très jeune, les pays du sud de la Méditerranée connaissent de profondes transformations dans les structures d'âge avec un rythme de croissance élevé des populations âgées. Ce phénomène s'explique par la rapidité et l'ampleur de la transition démogra-

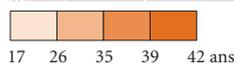
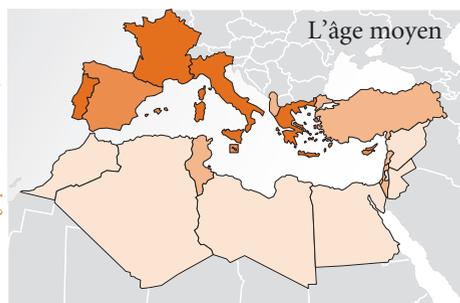
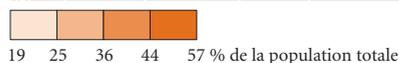
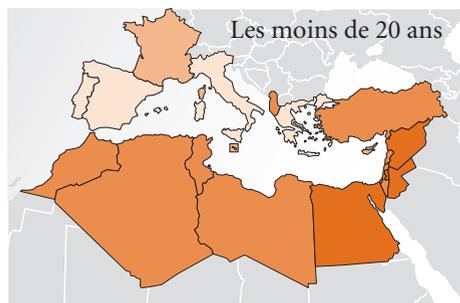
phique (baisse de la fécondité, recul de la mortalité, augmentation de l'espérance de vie) actuellement à l'œuvre.

L'opposition reste forte entre une rive nord à la population âgée et une rive sud à la population toujours jeune. Que ce soit en 1990, aujourd'hui ou en 2020, on aura toujours en moyenne une quinzaine d'années de plus au nord de la Méditerranée, soit un décalage temporel non négligeable. Aux antipodes se trouveront l'Italie, qui sera le pays de la région le plus vieux (près de 49 ans de moyenne d'âge en 2020 contre 34,5 ans en moyenne à l'échelle méditerranéenne) et les Territoires palestiniens, qui devraient conserver la population la plus jeune (20 ans en moyenne en 2020).

## Le poids de la jeunesse s'érode peu à peu

Le poids de la jeunesse méditerranéenne reste numériquement important. On estime aujourd'hui que 35 % de la population du Bassin est âgée de moins de 20 ans. Ce taux atteint 43 % sur la rive sud, avec parfois des pointes à plus de 50 % en Palestine, en Syrie ou en Jordanie, mais seulement 25 % au Nord. À l'horizon 2020, plus du tiers des habitants vivant au Sud seraient toujours âgés de moins de 20 ans (cf. carte 5).

### Carte 5 - L'âge de la population, 2005



Sources : Nos calculs, à partir des Nations unies (World Population Prospects 2004, hypothèse moyenne).

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2008

Avec le vieillissement généralisé des populations, la part relative de la jeunesse dans la population diminue en revanche peu à peu. On passera, entre 1990 et 2020, de 30 % à 21 % sur la rive nord et de 52 % à 36 % sur la rive sud<sup>8</sup>. À la « déjuvénalisation » du Sud répond la « gérontocroissance » des pays du Nord. Le contraste à l'horizon 2020 peut être saisissant entre un pays comme l'Égypte où 40 % de la population aura toujours moins de 20 ans et un pays comme l'Italie où près de la moitié de la population aura plus de 50 ans.

Ces dynamiques démographiques au sein de l'espace méditerranéen s'accompagnent naturellement de tendances émergentes, comme le développement du célibat chez les jeunes, l'âge au mariage plus tardif ou les nouveaux modes de vie des seniors dont les attentes et les besoins sont très différents de ceux des générations précédentes.

Au Sud, ces transformations démographiques réalisées dans un temps très court ont un impact considérable sur les sociétés, qui elles-mêmes évoluent très rapidement, avec, par exemple, le rééquilibrage

des rôles dans le ménage (lié au développement du travail féminin) et à l'intérieur des familles (affaiblissement progressif de l'autorité patriarcale face à des enfants souvent plus instruits et aux repères socioculturels désormais urbanisés). L'arabisation progressive de l'enseignement, la réaffirmation du rôle prééminent de l'islam dans la vie quotidienne et un contexte international stigmatisant le monde arabe sont aussi des signaux à ne pas négliger. Même si ces populations s'ouvrent sur le monde (voyages à l'étranger, Internet, parabole), elles ne participent que très peu à la mondialisation. Cette marginalisation peut favoriser des crispations dans ces pays, et notamment les remontées identitaires et le succès grandissant des partis politiques religieux. Elles attestent du divorce consommé avec les élites qui gouvernent et constituent des dynamiques stratégiques à intégrer dans l'analyse prospective du contexte sociodémographique de la région.

Le sud de la Méditerranée, prioritairement concerné par les Objectifs du Millénaire, doit faire face à d'autres défis de développement (pauvreté, faim, égalité des genres ou développement durable). Manifestation concrète de la pauvreté, le problème de la sous-nutrition, moins tenace qu'en Asie du Sud ou qu'en Afrique subsaharienne, demeure

8 - La chute est encore plus spectaculaire au Maghreb, puisque la part des moins de 20 ans dans la population passe de 52 % à 33 % entre 1990 et 2020. La Tunisie enregistre les chiffres les plus surprenants : les moins de 20 ans constituaient 48,5 % de la population en 1990, 36,5 % en 2005 et seraient selon les projections 28 % en 2020.

sensible. Le décalage entre la croissance démographique et la trop faible productivité agricole, ajouté aux perturbations économiques chroniques, entraîne mécaniquement une augmentation numérique des sous-nutris (cf. annexe 4) : 9,2 millions de personnes (soit 3,9 % de la population de la zone) contre 7,3 millions d'individus en 1990 (3,8 % de la population). À l'image d'autres régions du monde, le Sud de la Méditerranée n'aura sans doute pas relevé pour 2015 tous les paris pourtant fixés<sup>9</sup>.

## La Méditerranée devant ses futurs

Au regard des tendances lourdes et des incertitudes analysées, sept défis majeurs pour le contexte sociodémographique méditerranéen semblent se préciser. Déjà problématiques et perceptibles, ces enjeux devraient s'affirmer davantage dans les années à venir, annonçant à la fois des défis à relever et des risques de rupture à envisager.

### La question des femmes en Méditerranée

L'enjeu du statut des femmes au sein des pays méditerranéens, où l'ordre patriarcal reste une valeur solide, demeure d'actualité. Certes, les femmes méditerranéennes sont de plus en plus nombreuses à travailler, à s'autonomiser dans la société ou à fréquenter les bancs des universités. L'accès à l'éducation a sans doute représenté la principale révolution pour les femmes dans la région. Mieux, elles pénètrent de plus en plus les sphères du pouvoir. Les associations militantes ont incontestablement joué en faveur de la reconnaissance de leurs droits.

Plusieurs pays ont adopté des réformes importantes dans leurs codes de la famille : il faut citer par exemple la Moudawana au Maroc en 2003 et le Code du statut personnel en Tunisie, promulgué en 1956, qui reste le texte le plus révolutionnaire sur les droits de la femme dans l'espace arabe grâce à son amendement au début des années 1990. Des réformes ont également été enregistrées en Algérie et en Syrie. Toutefois, comme le souligne justement un récent rapport, « les amendements législatifs ne sont qu'une étape, certes importante, vers l'obtention de l'égalité. Ils doivent être suivis d'une prise de conscience de ces changements et d'un respect effectif de ces lois » (Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme, 2006).

Pour autant, ces efforts ne permettent pas actuellement de considérer que l'homme et la femme sont sur un réel pied d'égalité au niveau juridique, économique ou social. La situation des femmes reste plus difficile que celle des hommes en matière d'emplois, de salaires et de droits. Leur autonomie fait l'objet de restrictions dans la plupart des pays. Qui plus est, de grands écarts de statuts et de conditions s'observent entre les femmes vivant dans les grandes villes et celles qui évoluent en milieu rural (les changements en termes de mentalités et d'organisations familiales se produisent d'abord dans les villes). Ce déséquilibre entre les deux sexes est le résultat d'une combinaison de facteurs historiques, socio-économiques, politiques et culturels. Tous ces constats ne sont pas propres aux pays de la rive sud : ils valent aussi pour les États du nord de la Méditerranée (Espagne et Italie notamment), même si les inégalités de genre y sont moins marquées.

9 - Les Objectifs du Millénaire pour le développement sont au nombre de huit : la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, l'éducation primaire pour tous, la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle, le combat contre le SIDA, le paludisme et les autres maladies, la préservation d'un environnement durable et la mise en place d'un partenariat international pour le développement (Assemblée générale des Nations unies, 2000).

Dans les parlements nationaux, les femmes sont toujours sous-représentées<sup>10</sup> (Eurosmesco, 2006), au sein des pays sud-méditerranéens (4,5 % des élus en Turquie, 5,3 % en Algérie, 4,3 % en Égypte, 15 % en Israël, 7,9 % en Jordanie, 12 % en Syrie, 11,9 % au Maroc et 22,8 % en Tunisie), mais également en Europe (14 % en Grèce, 30,5 % en Espagne, 13,9 % en France, 10,4 % en Italie et 20 % au Portugal). Sur la rive sud, la polygamie, bien qu'interdite dans certains pays, demeure fréquente, comme la pratique des mariages forcés. Bien souvent, l'épouse n'hérite que d'une partie des biens en cas de veuvage tandis que les procédures de divorce restent généralement très difficiles. L'analphabétisme touche davantage les femmes que les hommes (62 % des femmes contre 39 % des hommes adultes au Maroc en 2003), et deux tiers des femmes adultes ne travaillent pas dans les pays arabes méditerranéens, même si elles représentent près de 30 % de la force de travail active globale de ces pays.

Elles sont essentiellement actives dans le secteur agricole, les industries manufacturières (textile-habillement), les services ou l'administration publique. Parallèlement à la féminisation du travail, particulièrement rapide ces dernières années, on observe également une féminisation de la pauvreté dans les pays de la rive sud de la Méditerranée : dans les périodes de crise ou d'ajustement, le taux de chômage des femmes augmente plus rapidement que celui des hommes, car ce sont elles qui sont les plus sensibles à la contraction de l'offre d'emplois (Roques, 2006). Le développement d'instruments financiers locaux tel le microcrédit permet parfois d'atténuer ces difficultés, notamment dans les milieux populaires où les femmes, premières bénéficiaires, parviennent à redéfinir leur rôle dans les familles et vis-à-vis de l'environnement social immédiat.

Les discriminations de genre sont encore plus marquées dans le monde rural que dans les villes. Comme l'ont souligné plusieurs rapports internationaux (Radwan et Reiffers, 2006), la fragilité des conditions économiques et sociales des femmes des campagnes du sud de la Méditerranée s'amplifie avec la pauvreté qui y domine. Si l'environnement de l'homme en milieu rural se situe avant tout à l'extérieur, procurant ainsi revenus et reconnaissance sociale à la famille, l'univers de la femme est généralement restreint à la vie quotidienne familiale (intérieur du domicile et exploitation agricole voisine). Aujourd'hui encore, une petite fille dans les campagnes du Sud sera moins bien soignée, moins bien nourrie et moins bien éduquée que son frère.

La part de l'agriculture dans l'emploi total des femmes est évaluée à 22 % en Algérie, à 39 % en Égypte, à 57 % au Maroc et en Turquie et à 58 % en Syrie. Autre chiffre pour le moins éloquent, 200 000 fillettes de moins de 14 ans seraient engagées dans un travail en Égypte, et dans plus de 80 % des cas, ce travail s'effectuerait dans le secteur agricole (champs et fermes essentiellement).

On le voit, l'amélioration du statut de la femme reste un défi prioritaire pour la Méditerranée<sup>11</sup>, avec un double objectif : une intégration plus grande à la vie économique et la promotion continue de leurs droits dans les domaines civil, politique et

10 - Les parlements nationaux ont été examinés sur la période 2003-2005.

11 - Pour la première fois depuis le lancement du partenariat euro-méditerranéen en 1995, une réunion ministérielle sur les femmes s'est tenue à Istanbul, les 14 et 15 novembre 2006. Le PNUD en a également fait le thème central de son quatrième *Rapport arabe sur le développement humain*, publié en décembre 2006. Ce rapport, qui examine la situation des femmes dans la région arabo-musulmane, s'intéresse tout particulièrement à leur santé, à leur niveau d'études et à leur participation à la vie politique.

social. Au-delà des différences de situation entre les pays du Nord et ceux du Sud, on constate surtout une asymétrie entre les deux rives. Au nord, les femmes ne sont plus exclues de l'espace public même si elles demeurent victimes de discriminations variées (comme l'exposition plus forte au chômage et à la précarité). En revanche, dans les pays du Sud, l'exclusion reste la forme privilégiée de la domination des femmes (Audibert et Khodja, 1998), qu'entretiennent à la fois le cadre juridique insuffisamment réformé mais aussi les mœurs locales.

## De l'oubli des campagnes à l'explosion urbaine : le double risque territorial

Au nord du Bassin, les dernières décennies ont été marquées par la convergence progressive du niveau et de la qualité de vie entre les villes et les campagnes. Les évolutions sociodémographiques et économiques du monde rural ont été, peu ou prou, prises en considération par des stratégies politiques. La modernisation des campagnes a été impulsée par des politiques communautaires (politique agricole commune, fonds structurels, actions régionales) ou par des politiques nationales menées par des États soucieux de l'aménagement du territoire.

Au Sud, les inégalités de développement restent importantes entre les espaces urbains (majoritairement littoralisés) et les espaces ruraux. Certes, des progrès ont été réalisés grâce aux actions des gouvernements et aux aides publiques de développement fournies par les bailleurs de fonds internationaux, notamment au cours de la période 1970-1980. Les retards de développement des campagnes sur les villes se sont incontestablement réduits dans le dernier tiers du xx<sup>e</sup> siècle. Toutefois, à l'heure actuelle, les écarts demeurent considérables et le fossé s'agrandirait même parfois. Les campagnes du sud de la Méditerranée restent caractérisées par la pauvreté, le sous-emploi et le manque d'accès aux infrastructures collectives. Les liaisons avec les villes sont bien souvent insuffisantes et le rapport urbain-rural semble se complexifier avec la mondialisation de l'économie et des sociétés : pendant que les villes se tournent sans cesse davantage vers le monde extérieur et les échanges, l'enclavement et le sous-développement frappent toujours les campagnes de ces pays à l'équilibre territorial fragile et fragilisé.

Pour illustrer brièvement cette tendance, trois fractures significatives peuvent être relevées (OMS, 2006 ; Banque mondiale, 2006). La première concerne l'accès à l'eau potable : en 2002, dans la majorité des pays, les ruraux ont un accès plus limité que les citadins (seuls 56 % des ruraux au Maroc par exemple). La deuxième porte sur l'accès aux services sanitaires : là encore en 2002, mieux vaut vivre en ville que dans les campagnes (à peine la moitié des ruraux en Égypte ont accès aux services sanitaires, environ 62 % en Turquie, 31 % au Maroc...). Enfin, la pauvreté est moins grande dans les villes que dans les campagnes : les estimations concernant la part de la population rurale vivant avec moins d'un dollar par jour s'élevaient en 2000 à 23 % en Égypte, à 18 % en Jordanie, à 34 % en Turquie, à 27 % au Maroc et à 14 % en Tunisie. Il convient sans doute de relativiser ces chiffres, tant la place de l'économie informelle demeure capitale dans le fonctionnement des sociétés méditerranéennes. Cette économie grise cache en effet des réalités souvent imperceptibles.

Ces fractures territoriales de développement ne paraissent pas se résorber ces dernières années. Des pays enregistrent, sur certaines zones, des résultats positifs en matière de développement des campagnes (Tunisie, Turquie), d'autres connaissent des difficultés à équiper et à moderniser des espaces ruraux où la démographie ne décline pas. Mais systématiquement ou presque, des écarts de développement s'observent encore entre ville et campagne. Assisterait-on à une nouvelle paupérisation des espaces ruraux comme semble le souligner l'augmentation des indices de pauvreté au cours de la décennie 1990? Devrait-on considérer – cyniquement – qu'il vaut mieux aujourd'hui être pauvre dans la périphérie d'une grande métropole littorale plutôt que dans un village situé à la périphérie d'un pays? Ces questions nous alertent sur l'importance de développer les zones rurales, en prenant en compte certaines interactions: il s'agit de trouver l'équilibre entre la croissance démographique, la fragilité croissante des ressources naturelles et les besoins de modernisation en équipements collectifs.

Ce second enjeu territorial concernant l'avenir du contexte sociodémographique méditerranéen pose la question de l'équilibre spatial dans les pays du Sud: veiller à la convergence des territoires afin d'enrayer l'amplification des disparités de développement entre le monde urbain et le monde rural. Tendanciellement, deux dangers guettent ces pays sous l'effet des dynamiques sociodémographiques en cours:

- Le premier est celui d'un gonflement irrépressible des villes avec tous les corollaires que cela provoque: surpopulation, étalement urbain incontrôlé amputant des terres agricoles, dénaturaion des littoraux, croissance de l'habitat spontané non réglementaire, développement de quartiers périurbains miséreux, pollutions environnementales, spéculations foncières, urbanisme désordonné, hausse de la criminalité, infrastructures insuffisantes ou inadaptées. Les villes doivent aussi répondre à l'augmentation du chômage chez les jeunes diplômés et aux inégalités spatiales qui se creusent. Parallèlement, les populations urbaines, branchées sur le monde extérieur grâce à la parabole, aux échanges ou au tourisme, adoptent des comportements nouveaux imitant les modes de vie occidentaux. Pressions, tensions et fragmentations sur l'espace urbain font courir le risque de « monstropoles » (Troin, 2006) méditerranéennes dans un milieu naturel déjà malmené.
- Le second danger fait écho au premier: la nouvelle paupérisation des espaces ruraux, en proie au sous-développement, à l'inactivité économique, à l'exil des forces humaines et à la dégradation de l'environnement. Faute de dynamisme, ces arrière-pays pourraient être davantage marginalisés quand les villes, à l'inverse, seraient absorbées par la mondialisation et l'économie de marché. Ces deux évolutions contraires peuvent accentuer la « périphérisation » des campagnes.

La Méditerranée du Sud est donc confrontée à un double risque territorial: la croissance non maîtrisée des villes, d'un côté, et la prolifération de zones enclavées, de l'autre. Une cassure définitive dans l'articulation entre le monde urbain et le monde rural constituerait un nouvel handicap pour ces sociétés: outre le déséquilibre territorial, c'est la question du non-développement des espaces ruraux intérieurs qui représente un risque sérieux.

## Alphabétisation et éducation : causes et vecteurs de développement

La région a connu une progression rapide des taux d'alphabétisation du fait de la hausse des dépenses publiques en faveur de l'éducation, nettement supérieures aux autres zones en développement<sup>12</sup>. Lorsque l'on observe le chemin parcouru entre 1990 et 2003, les résultats sont probants : le nombre d'analphabètes chez les adultes de plus de 15 ans est en effet tombé de 47 à 30 % en Algérie, de 53 à 29 % en Égypte, de 18 à 10 % en Jordanie, mais également de 41 à 26 % en Tunisie et de 22 à 13 % en Turquie (Unesco, 2005).

Ces progrès ne doivent pas occulter l'ampleur du phénomène : aujourd'hui encore, entre un quart et un tiers de la population adulte de ces pays ne sait ni lire ni écrire. Au Maroc, ce taux reste exceptionnellement élevé, avec près de 48 % d'analphabètes (certes contre 61 % en 1990). Ces résultats ne tiennent pas compte de la qualité de l'éducation qui est trop souvent inadaptée au marché étroit de l'emploi local et ne conduit pas les diplômés du supérieur, pourtant plus nombreux que jamais, dans une dynamique positive d'insertion professionnelle.

La croissance rapide des effectifs adultes dans les pays du sud de la Méditerranée contraint à nuancer les chiffres exprimés en part relative. Le nombre d'analphabètes en valeur absolue parmi la population n'a vraisemblablement pas diminué<sup>13</sup>. Ces progrès sont d'autant plus relatifs que des signes préoccupants semblent de nouveau se manifester quant à la capacité actuelle des jeunes écoliers à lire et à écrire aussi bien que leurs aînés. Le recul de l'analphabétisme risque davantage de s'aplanir dans les années à venir plutôt que de poursuivre sa baisse progressive.

## Les mutations démographiques transforment les sociétés : le défi intergénérationnel

Le troisième enjeu stratégique concerne la gestion des mutations démographiques. Dans les pays européens de la rive nord, l'équation à résoudre est connue : comment pérenniser le système de l'État providence quand le nombre de retraités augmente et que le taux des actifs diminue ? Le financement des retraites n'est plus garanti à moyen terme dans ces pays où parfois le seul croît démographique est le résultat du solde migratoire (Espagne et Italie notamment).

Au sud du Bassin, la même problématique risque de se poser de manière différée si les tendances démographiques actuelles se poursuivent. Mais l'urgence est ailleurs. Les démographes considèrent, sur la base de données brutes, que les pays du sud-méditerranéens se situent aujourd'hui dans une phase d'aubaine démographique, avec d'importantes ressources humaines en âge de travailler et un nombre d'inactifs relativement peu élevé (enfants en bas âge et seniors). Or cette manne démographique n'en est pas

12 - Ainsi, les pays arabes méditerranéens ont en moyenne consacré annuellement à l'éducation entre 1970 et 2000 près de 5,3 % de leur PIB, contre 2,8 % en Asie de l'Est, 3,3 % en Amérique latine et 2,4 % en Asie du Sud (Ould Aoudia 2006).

13 - Si l'on prend par exemple le cas de l'Algérie, 47 % d'analphabètes dans la population adulte de 1990 représente à peu près 7 millions d'individus. En 2003, le taux a baissé à 30 %, ce qui représente entre 7 et 8 millions de personnes, compte tenu de la population approximative à cette date-là. Ce type de calcul peut être dupliqué pour les autres pays méditerranéens du Sud.

une dans des pays sans environnement institutionnel capable de mobiliser efficacement ce capital humain. Les diplômés-chômeurs se multiplient dans des familles où les parents gardent de plus en plus tardivement leurs enfants à charge. Tant que ces parents travaillent (c'est-à-dire aujourd'hui la classe d'âge des 40-60 ans surtout), le choc économique-démographique est amorti. Mais il ne le sera plus si les revenus viennent à manquer ou si se prolonge l'inactivité économique des enfants, dans un système où n'existe pas de véritable protection sociale. D'où peut-être ces nouveaux comportements démographiques des couples qui doivent planifier et espacer les naissances, pour maximiser les chances d'envoyer un ou plusieurs enfants dans l'enseignement supérieur. La problématique économique rejaillit donc de plus en plus sur les pratiques démographiques.

La complexification du contexte économique-démographique bouleverse les sociétés méditerranéennes, où le lien intergénérationnel se retrouve à la fois renforcé (importance de la famille, responsabilisation des parents et des enfants) et malheureusement hypothéqué (combien de temps cette situation vulnérable pourra-t-elle encore tenir?).

## Espoirs et désespoirs de la jeunesse méditerranéenne

Quel horizon s'offre aux jeunes Méditerranéens? Le chômage, la précarité et le mal-être frappent tout autant la jeunesse des pays de la rive nord que celle de la rive sud, même si les situations y sont diverses. Des tensions sur le marché du travail se font ressentir, affectant notamment les jeunes urbains et les diplômés. Au Sud, avec la forte croissance démographique de ces dernières années, la population en âge de travailler a sensiblement augmenté. Or le tempo de l'économie ne suit pas le rythme de la démographie. Sauf miracle, il en sera vraisemblablement de même dans les années à venir compte tenu du caractère vulnérable de la croissance actuelle malgré tout observée.

On peut évaluer entre 80 et 85 millions le nombre d'entrées nettes sur le marché du travail au sein des pays arabes méditerranéens entre 1995 et 2025, environ 45 millions pour la période 2005-2020<sup>14</sup>, c'est-à-dire en moyenne 3 millions d'entrées annuelles pendant ces quinze années. Ces chiffres donnent la mesure du nombre colossal d'emplois qu'il faudrait créer dans ces pays, déjà frappés par des taux de chômage importants.

Face à ce problème, deux réactions semblent prévaloir depuis quelques années : l'émigration, avec soit l'opportunité de partir à l'étranger dans des conditions acceptables (c'est par exemple la fuite des cerveaux vers l'Amérique du Nord surtout et l'Europe de moins en moins), soit la tentation de l'exil dans la clandestinité ; et le développement de l'activité informelle qui constitue un frein à la croissance des États mais permet à des milliers de personnes de vivre (ce phénomène se retrouve également en Italie) ou tout simplement de survivre. Cette économie souterraine correspond à une stratégie d'adaptation nécessaire dans des sociétés marquées par un déficit de gouvernance.

L'augmentation de l'âge moyen au mariage est liée à ces difficultés socio-économiques, notamment au Maghreb et en particulier pour les hommes (ainsi en Tunisie, il était de

14 - Nos calculs sur la base des informations statistiques fournies par l'ONU et l'Institut national français d'étude démographique, présentées dans le travail de l'économiste Jacques Ould Aoudia (2006). Le pic de tension sur le marché du travail des pays arabes méditerranéens se situe entre 2000 et 2010, tandis que la diminution d'entrées nettes devrait démarrer vers 2015.

19,5 ans pour les femmes et de 26,3 ans pour les hommes en 1966 contre respectivement 26,6 ans et 32,3 ans en 2000). Le mariage conditionnant pour beaucoup la fécondité dans les pays arabo-musulmans, la baisse des naissances est aussi due à cette entrée en union de plus en plus retardée. L'hypothèse d'un accroissement du célibat à tous les âges peut être également émise dans ces sociétés où se superposent chômage, précarité et mutations démographiques fortes en raison de l'urbanisation, de l'allongement de la scolarisation et de la féminisation progressive du travail.

Il y a urgence à créer des emplois, mais également à enrayer le développement d'un sentiment de frustration et de désespoir dans l'esprit de parents qui ont souvent consenti à des efforts importants pour l'éducation de leurs enfants. Ce malaise social s'inscrit en outre dans un contexte déjà marqué par le désamour des populations pour les élites qui gouvernent et par les difficultés économiques qui s'accroissent. C'est sans aucun doute en partie sur cette désespérance que prospèrent les extrémismes politiques et religieux. Le créneau de l'activisme social est d'ailleurs de plus en plus occupé par des organisations islamistes modérées qui bénéficient en retour d'une profonde reconnaissance et donc d'une audience électorale croissante.

## Le phénomène migratoire

Le phénomène migratoire, aux trajectoires majoritairement Sud-Nord, s'observe chaque jour à travers le Bassin méditerranéen, et ce depuis très longtemps. Parmi l'ensemble des problématiques démographiques, c'est bien souvent l'immigration qui retient l'attention des opinions publiques et des médias. Or ces migrations internationales pèsent peu comparées à la fécondité et à la mortalité d'un pays. Un démographe anglais a évalué entre 10 et 15 millions l'afflux net de migrants de 1955 à 2005 dans les pays actuellement membres de l'Union européenne. Sur la même période, il y aurait eu 300 millions de naissances dans ces mêmes pays. Certes, l'époque étudiée est celle du boom démographique en Europe, et le phénomène migratoire s'est peu à peu renforcé dans le dernier tiers du xx<sup>e</sup> siècle. Mais comme le rappelle ce même démographe, le nombre total de naissances dans l'Union européenne reste de nos jours quatre fois supérieur au nombre d'immigrants par an (Wilson, 2005).

Les migrations internationales et méditerranéennes ne diminueront vraisemblablement pas mais leurs volumes resteront sans doute insuffisants pour bouleverser en profondeur les structures démographiques des pays méditerranéens du Nord à l'horizon 2020. Cela ne signifie pas pour autant que l'impact émotionnel et social de ces migrations au sein des pays européens serait négligeable, bien au contraire. Plusieurs regards peuvent être posés :

- Le premier regard est celui de l'Européen, qui constate que dans le débat politique, la question migratoire est devenue prioritaire et que l'immigration clandestine s'amplifie, à l'image de ces *boat people* qui s'échouent régulièrement sur les côtes italiennes ou espagnoles.
- Le second regard est celui du Méditerranéen du Sud, soulignant que l'espoir de pouvoir migrer naît d'abord du désespoir de ne pouvoir rester chez soi. Nombreux sont les migrants qui ont déjà effectué le chemin des campagnes vers les villes. Partir à

l'étranger, dans des conditions parfois dramatiques, n'est pas un soulagement, c'est avant tout un nouveau sacrifice à consentir. L'exil est toujours ou presque dicté par les contraintes financières, le manque de liberté, l'insécurité ou la misère. D'autres facteurs expliquent le phénomène migratoire du sud vers le nord de la Méditerranée : l'image de la réussite sociale qu'affichent certains immigrés de retour au pays pendant la période estivale ou encore l'impact de l'audiovisuel avec la parabole et Internet qui chaque jour transportent les esprits dans un étranger proche et lénifié.

- Le dernier regard est celui de l'analyste qui doit insister sur trois dimensions. Il rappellera d'abord le rôle déterminant pour le phénomène migratoire des disparités économiques, démographiques et politiques, entre pays émetteurs du Sud et pays récepteurs du Nord. Le traitement exclusivement sécuritaire de la question ne mènera à rien : c'est avant tout un enjeu de développement. Ensuite, le rôle socio-économique de ces migrations pour les populations du Sud : depuis 1990, la somme des transferts financiers des émigrés est plus importante que les aides publiques au développement ou les investissements directs étrangers réalisés dans ces pays sud-méditerranéens. Ces transferts, dont la plupart proviennent d'Europe, représentent par exemple entre 6 et 9 % du PIB marocain pour la période 1998-2003 (BEI, 2006). En soutenant les familles restées dans les pays d'origine, ces envois jouent le rôle de filets sociaux palliant les difficultés de la vie quotidienne, notamment en milieu rural. Enfin, l'analyste soulignera que de profonds changements ont lieu ou sont en train d'advenir. Si hier l'Italie et l'Espagne étaient des pays d'émigration, ils sont devenus depuis les années 1990 des terres d'accueil. Autre phénomène émergent, certains pays de la rive sud, en particulier le Maroc et la Libye, se transforment depuis peu en zones de transit pour les migrants issus d'Afrique subsaharienne. Cette pression extra-méditerranéenne accentue le phénomène migratoire aux portes méridionales du Bassin méditerranéen. Le Maghreb se retrouve dans une situation géopolitique inédite en étant à la fois zone d'émigration vers l'Europe et zone d'immigration pour les flux transsahariens<sup>15</sup>. Autre cas nouveau, celui des États proche-orientaux devant héberger les réfugiés irakiens depuis le déclenchement du conflit en 2003 : la Syrie (de 1,2 à 1,5 million de personnes), la Jordanie (de 500 000 à 750 000), mais aussi l'Égypte (plus de 80 000) et le Liban (quelque 20 000)<sup>16</sup>.

La poursuite de l'accroissement démographique et l'absence de perspectives sur les marchés locaux du travail laissent à penser que les pressions migratoires se poursuivront d'ici à 2020, même si les contrôles aux frontières et les politiques des États européens se durcissent. Une demande européenne spécifique pourrait se manifester de plus en plus clairement pour des emplois désormais socialement indésirables car précaires et laborieux, créant un besoin en immigration qualifiée et ciblée (par exemple dans le secteur du bâtiment et des services à la personne) ou provoquant à l'inverse le recours à une main-d'œuvre clandestine (dans le secteur agricole, notamment dans les régions du sud de l'Europe).

15 - Un colloque international a été organisé sur ce sujet du 2 au 4 novembre 2006 à Marseille, par l'Institut de recherche et d'étude sur le monde arabe et musulman (IREMAM), intitulé *Immigration, transit et rétention : le Maghreb à l'épreuve des circulations transsahariennes*.

16 - Ces chiffres sont extraits de la résolution P6\_TA (2007) 0357, adoptée le 12 juillet 2007 à Strasbourg par le Parlement européen à propos de la situation humanitaire des réfugiés irakiens.

Ces migrations posent aussi pour ces populations euro-méditerranéennes la question du vivre ensemble, dans une Europe où finalement les cultures pourraient davantage fusionner que s'entrechoquer les unes aux autres, et ce malgré une conjoncture régionale et médiatique qui laisserait entendre le contraire. Le métissage culturel, dont les premiers signes se font déjà sentir, pourrait devenir de plus en plus déterminant pour chacune des sociétés européennes. Celles qui en refuseraient la dynamique risquent de se crispier sur l'identitaire et donc de préconiser la fermeture. Celles qui en feraient un pari stratégique pour leur modèle de développement pourraient y trouver un avantage comparatif majeur dans un monde où le multiculturalisme pèsera sans doute davantage qu'une somme de ressemblances.

Pour conclure, un chiffre mérite d'être indiqué : l'Union européenne à vingt-cinq membres comptait en 2004 près de 5,8 millions d'étrangers venus des pays sud-méditerranéens (c'est-à-dire environ 20 % des étrangers installés sur le sol européen et 1,3 % de la population de l'Union) (Fargues, 2005)<sup>17</sup>. Il ne faudrait toutefois pas occulter l'importance de l'émigration sud-méditerranéenne vers des destinations non européennes, à savoir les États du Golfe et surtout l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) qui reçoit bon nombre de migrants qualifiés.

## **Naissance d'une fracture sociale méditerranéenne cachée**

Un sixième et dernier enjeu semble se dessiner, celui d'une fracture sociale cachée. De même que les territoires se fragmentent entre espaces connectés au monde extérieur et zones enclavées à l'intérieur, les sociétés méditerranéennes paraissent se diviser entre catégories de population mondialisées et catégories marginalisées. Si cette fracture se retrouve dans de nombreuses régions du monde, elle est particulièrement présente en Méditerranée. Cette tendance provient des formes actuelles que revêt la mondialisation, essentiellement inspirée par un dogme libéral à l'origine d'un creusement des inégalités sociales à l'intérieur de chaque territoire national.

Les Méditerranéens mondialisés sont les moins nombreux. Ils sont stables familialement, insérés professionnellement et tissent des réseaux relationnels puissants. Ils se déplacent et s'enrichissent des rencontres avec les autres. Ils ont les moyens financiers et intellectuels de suivre les dynamiques et les transformations induites par la mondialisation. Ce ne sont pas forcément les personnes les plus riches ou les mieux placés dans la hiérarchie professionnelle, même si la corrélation est souvent étroite. Ce sont plutôt des élites modernes, domptant les outils technologiques et de communication, s'informant de tout en permanence et qui peuvent accéder à différentes tribunes d'expression (politique, pouvoir d'achat, prise de parole, engagements, actions militantes). Ce dernier point constitue un avantage comparatif stratégique croissant. Ils sont proactifs face aux mutations de la société. Confiants et maîtrisant leur destin, ces Méditerranéens mondialisés sont les sociétés architectes de leur futur. Leur monde est à la fois polycentrique (réseau, pluri-activité) et « glocalisé » (participation à la globalisation et vie sociale de proximité intense).

17 - À noter que la part des émigrés sud-méditerranéens dans le total des étrangers présents dépasse la moyenne communautaire approximative (20 % dans les années 2002-2004) en France (42 %, près de 2 millions de Sud-Méditerranéens), en Allemagne (29,2 %, 2,15 millions de personnes) et en Italie (20,9 %, 0,36 million d'individus).

Les Méditerranéens marginalisés sont à l'inverse décrochés de la mondialisation. Ils n'en sont pas coupés, mais plutôt spectateurs ou victimes. Ils vivent la mondialisation à distance (Internet et la parabole ne sont que palliatifs à l'ennui ou fenêtres sur le monde) ou en subissent les effets négatifs (précarisation, paupérisation, inflation). L'accélération récente de l'histoire et les perturbations induites par l'économie de marché les ont laissés sur place. Ces populations sont coupées des sphères décisionnelles ou des lieux de socialisation. Elles ont tendance à se refermer sur elles-mêmes, sur leurs proches ou sur les croyances. Leur monde fonctionne en vase clos. Devant ce sentiment d'iniquité et cette mondialisation qui les dépasse, les Méditerranéens marginalisés ne s'expriment pas (incapacité physique ou intellectuelle), ne s'expriment plus (dépolitisation, individualisme, perte des repères) ou, à l'inverse, s'expriment bruyamment (montée des radicalismes politiques et religieux, révoltes dans les banlieues des grands centres urbains). Les femmes constituent la majorité de cette catégorie, notamment parce que perdue en Méditerranée une situation de sujétion à l'égard des hommes.

Cette fracture sociale méditerranéenne demeure faiblement perceptible, mais elle ne peut faire oublier les principales asymétries qui séparent la rive nord de la rive sud (richesse et développement). Elle pourrait peu à peu émerger et peser sur le futur contexte sociodémographique de la Méditerranée.

## Quelles évolutions sociodémographiques probables ?

Parmi les principales tendances lourdes et incertitudes majeures concernant le contexte démographique en Méditerranée, plusieurs évolutions devraient se poursuivre ou s'accroître à l'horizon 2020 :

- la croissance de la population dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, quoique moins soutenue qu'à la fin du xx<sup>e</sup> siècle.
- au nord du Bassin, la majorité des États pourraient connaître une crise démographique liée à la chute des indices de fécondité et surtout à la croissance numérique du nombre de seniors dans leurs sociétés. Seule la France semble aujourd'hui vivre un rebond démographique naturel avec un indice de fécondité à la hausse.
- L'urbanisation des sociétés méditerranéennes va se poursuivre, à un rythme d'ailleurs plus élevé sur la rive sud. Ce processus s'accompagnera d'une littoralisation croissante des lieux de résidence de ces populations urbaines et périurbaines. Le nombre des grandes métropoles dans le Bassin méditerranéen devrait encore augmenter, tandis que les espaces ruraux enclavés et oubliés pourraient se multiplier à l'arrière-pays de chaque État de la rive sud.
- Les campagnes de certains pays ne devraient pas subir de dépeuplement massif. D'ici à 2020, les ruraux seront sans doute toujours plus nombreux en Égypte, en Jordanie, en Syrie et dans les Territoires palestiniens. La ruralité démographique de l'espace méditerranéen ne devrait donc pas s'effacer à l'horizon des quinze prochaines années, même si cette dimension tend à s'éroder peu à peu au nord du Bassin et à s'atténuer au Maghreb et en Turquie.

- La transition démographique des pays de la rive sud va se poursuivre et même s'accélérer dans la zone maghrébine. On y aura de moins en moins d'enfants, on y vivra de plus en plus longtemps et les taux de mortalité continueront à décroître. Ce phénomène s'explique par la diffusion de la médecine moderne et des systèmes de santé, du recours croissant à la contraception et au planning familial.
- Le vieillissement démographique de l'espace méditerranéen devrait se renforcer, en particulier dans les pays de la rive sud et plus particulièrement au Maghreb et en Turquie, où l'âge moyen ne cesse de croître, malgré le caractère encore jeune des populations, si on les compare aux sociétés européennes, de plus en plus composées de personnes âgées, à l'instar de l'Italie ou de la Grèce. Si numériquement il ne diminue pas au cours des quinze prochaines années, le nombre de jeunes de moins de 20 ans s'effrite en revanche substantiellement en valeur relative dans tous les pays de la rive sud de la Méditerranée.

Les incertitudes majeures du contexte démographique méditerranéen à l'horizon 2020 concernent davantage les aspects et les impacts socio-économiques des évolutions démographiques décrites plus tôt. Comment en effet gérer et organiser des sociétés méditerranéennes globalement de plus en plus urbaines, littorales, éduquées et vieillissantes ?

Au Nord, les doutes se situent principalement sur les risques de pouvoir pérenniser *ad vitam aeternam* les systèmes sociaux et de retraite sans réformes majeures. La majorité des pays européens seront en effet confrontés à la diminution des actifs et à l'augmentation des non-actifs, dans un contexte économique probablement caractérisé par une croissance faible et un chômage fort. L'emploi précaire ou informel pourrait simultanément augmenter dans les pays méditerranéens du Nord, où des individus, esseulés ou immigrés, auront besoin de cumuler plusieurs activités ou d'occuper des postes ingrats pour vivre tout simplement.

Au sud de la Méditerranée, les défis sont de nature différente. Dans des États de plus en plus urbanisés, où les femmes s'autonomisent peu à peu, les mœurs sociales et religieuses pourraient évoluer. L'individualisation des modes de vie est également croissante dans des sociétés où le célibat augmente, les naissances se tarissent et les solidarités se délient. Par ailleurs, un décalage dangereux se crée entre une population instruite en âge de travailler et un contexte du marché de l'emploi défavorable ou sclérosé. La croissance numérique du nombre de sans-emploi et de diplômés chômeurs fait des pays sud-méditerranéens de véritables poudrières socio-économiques, dont les manifestations sont et resteront sans doute la migration d'un côté et la radicalisation (politique et religieuse) de l'autre. Enfin, on ne peut omettre les questions de gouvernance et de modèle de développement dans ces pays où les indicateurs de niveaux de vie, d'éducation et de santé semblent ne plus progresser désormais face au canevas de mutations socio-économiques qui s'opèrent et qui s'accélèrent.

Les transformations démographiques à l'œuvre en Méditerranée couplées aux dynamiques de développement offrent donc un panorama complexe et sans doute agité pour la région dans les années à venir. La Méditerranée sera plus urbaine et plus vieille. Les populations seront plus nombreuses sur la rive sud dans des territoires où les campagnes, toujours peuplées, courent le risque d'être marginalisées. Le mal-développement

pourrait continuer à caractériser la situation de plusieurs pays méditerranéens. La dégradation environnementale et l'ampleur des défis socio-économiques viennent malheureusement ternir encore un peu plus l'horizon.

Ces analyses sur les dynamiques du contexte sociodémographique en Méditerranée, dont on peut pressentir les effets sur les modes de consommation, le travail ou les politiques publiques agricoles, seront mises en relief par l'examen des grands enjeux à venir pour l'agriculture de la région.

## Bibliographie

- Ait-Zal (N.), « Les réformes de la loi familiale au Maghreb », dans *Med.2005. Annuaire de la Méditerranée*, Barcelone, IEMED, 2005.
- Allaya (M.) (dir.), *MedAgri 2006. Annuaire des économies agricoles et alimentaires des pays méditerranéens et arabes*, Montpellier, IAM, 2006.
- Assemblée générale des Nations unies, *Déclaration du Millénaire*, résolution A/RES/55/2, New York (N. Y.), 13 septembre 2000.
- Aubarell (G.) et Aragall (X.), « Immigration and the Euro-Mediterranean Area », *Euromesco paper 47*, Lisbonne, septembre 2005.
- Azéma (C.) (dir.), *Les Droits des femmes dans le partenariat euro-méditerranéen*, rapport au Conseil économique et social français, Paris, décembre 2005.
- Banque mondiale, « La pauvreté au Moyen-Orient et en Afrique du nord », note sectorielle, Washington (D. C.), août 2005a.
- Banque mondiale, « Le développement urbain au Moyen-Orient et en Afrique du nord », note sectorielle, Washington (D. C.), août 2005b.
- Banque mondiale, *World Development Indicators 2006*, Washington (D. C.), World Bank Publications, 2006.
- BEI, *Study on Improving the Efficiency of Workers' Remittances in Mediterranean Countries*, rapport FEMIP, Luxembourg, 2006.
- Benoit (G.) et Comeau (A.) (dir.), *Méditerranée. Les perspectives du Plan bleu sur l'environnement et le développement*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2005.
- Bensaad (A.), Mazzella (S.), Wihtol de Wenden (C.) et Wilson (Ch.), « Les défis migratoires et démographiques », dans Sant Cassia (P.) et Fabre (Th.) (dir.), *Les Défis et les peurs entre Europe et Méditerranée*, Arles, Actes Sud, 2005, p. 19-101.
- Chasteland (J.-C.) et Chesnais (J.-C.), « La grande transformation démographique du XXI<sup>e</sup> siècle », dans Chasteland (J.-C.) et Chesnais (J.-C.) (dir.), *La Population du Monde*, Paris, INED, 2003.
- Courbage (Y.), *Nouveaux Horizons démographiques en Méditerranée*, Paris, PUF/INED, 1999.
- Dore-Audibert (A.) et Khodja (S.), *Être femme au Maghreb et en Méditerranée. Du mythe à la réalité*, Paris, Karthala 1998.
- Durand (M.-F.), Martin (B.), Placidi (D.) et Törnquist-Chenier (M.), *Atlas de la mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

Euromesco, *Les Femmes en tant que participantes à part entière à la Communauté euro-méditerranéenne d'États démocratiques*, Rapport Euromesco, Lisbonne, avril 2006.

Fargues (Ph.) (dir.), *Migrations méditerranéennes: rapport annuel 2005*, rapport du CARIM, Florence, Centre Robert-Schuman et Institut universitaire européen de Florence, octobre 2005.

FAO, *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture en 2005*, Rome, 2005a.

FAO, *The State of Food Insecurity in the World*, Rome, 2005b.

Femise, *Impact de la libéralisation agricole dans le contexte du partenariat euro-méditerranéen*, rapport collectif, Marseille, novembre 2003.

Griffon (M.), *Nourrir la planète*, Paris, Odile Jacob, 2006.

Hervieu (B.) (dir.), *AgriMed 2005. Agriculture, pêche, alimentation et développement durable dans la région méditerranéenne*, rapport annuel du Ciheam, Paris, Ciheam, 2005.

Hervieu (B.) et Abis (S.), « Agriculture, développement rural et mondialisation en Méditerranée », *Politica Agricola Internazionale*, 4, Vérone, L'Informatore Agrario / Ismea, décembre 2005.

Lipchitz (A.), « La libéralisation agricole en zone euro-méditerranéenne: la nécessité d'une approche progressive », *Notes et études économiques*, 23, Paris, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, septembre 2005.

Nations unies, *World Population Prospects: The 2004 Revision Population Database*, New York (N. Y.), 2005.

OCDE et FAO, *Agricultural Outlook 2006-2015*, Paris, 2006.

OMS, *The World Health Report 2006*, Genève, 2006.

Ould Aoudia (J.), « Croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens », *Notes et documents*, 28, Paris, Agence française de développement, juillet 2006.

PNUE, *Plan d'Action pour la Méditerranée. Stratégie méditerranéenne de développement durable: un cadre pour une durabilité environnementale et une prospérité partagée*, adopté aux Nations unies le 27 juin 2005.

PNUD, *Human Development Report 2005*, New York (N. Y.), 2005.

PNUD, *Arab Human Development Report 2005*, New York (N. Y.), 2007.

Radwan (S.) et Reiffers (J.-L.), *Rapport 2005 sur le partenariat euro-méditerranéen*, Marseille, Femise, février 2006.

Radwan (S.) et Reiffers (J.-L.), *Les Femmes et le développement économique en Méditerranée*, Marseille, Femise, avril 2006.

Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), *Obtenir l'égalité des genres dans la région euro-méditerranéenne: un changement est possible et nécessaire*, Copenhague, octobre 2006.

Roques (M.-A.), « Women in the Mediterranean Mirror », *Quaderns de la Mediterranià*, 7, Barcelone, IEMED, octobre 2006.

Troin (J.-F.), *Le Grand Maghreb*, Paris, Armand Colin, 2006.

Unesco, *Statistiques sur la situation de l'éducation dans les pays arabes*, 2005.

Wilson (Ch.), « Transitions démographiques en Europe et dans le Bassin méditerranéen », dans Sant Cassia (P.) et Fabre (Th.) (dir.), *Les Défis et les peurs entre Europe et Méditerranée*, Arles, Actes Sud, 2005, p. 21-48.

## Annexes

### Annexe 1 - L'indice de fécondité en Méditerranée

Pays	1990-1995	1995-2000	2000-2005	2005-2010	2010-2015	2015-2020
Albanie	2,78	2,43	2,29	2,18	2,09	2,01
Chypre	2,36	1,92	1,63	1,6	1,6	1,64
Espagne	1,27	1,18	1,27	1,35	1,42	1,49
France	1,71	1,76	1,87	1,85	1,85	1,85
Grèce	1,37	1,3	1,25	1,25	1,29	1,36
Italie	1,28	1,21	1,28	1,38	1,41	1,45
Malte	2,02	1,85	1,5	1,5	1,53	1,6
Portugal	1,52	1,48	1,47	1,47	1,5	1,57
Algérie	4,13	2,88	2,53	2,39	2,27	2,17
Égypte	3,91	3,53	3,29	2,99	2,75	2,57
Israël	2,93	2,94	2,85	2,66	2,49	2,36
Jordanie	5,14	4,32	3,53	3,13	2,81	2,54
Liban	3	2,7	2,32	2,21	2,12	2,03
Libye	4,1	3,41	3,03	2,72	2,47	2,26
Maroc	3,66	3	2,76	2,58	2,43	2,3
Syrie	4,61	3,95	3,47	3,08	2,76	2,51
Tunisie	3,13	2,32	2	1,87	1,73	1,7
Turquie	2,9	2,69	2,46	2,31	2,21	2,11
Autorité palestinienne	6,46	5,99	5,57	5	4,4	3,85
<b>Méditerranée</b>	<b>3,07</b>	<b>2,68</b>	<b>2,44</b>	<b>2,29</b>	<b>2,16</b>	<b>2,07</b>
<b>PSEM</b>	<b>4,00</b>	<b>3,43</b>	<b>3,07</b>	<b>2,81</b>	<b>2,59</b>	<b>2,40</b>
Méditerranée européenne	1,65	1,47	1,47	1,49	1,51	1,57
Monde	3,04	2,79	2,65	2,55	2,46	2,38

Sources : Nos calculs, à partir des Nations unies (World Population Prospects 2004, hypothèse moyenne).

Composition des catégories :

- PSEM : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie et Autorité palestinienne.
- Méditerranée européenne : Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte et Portugal.

## Annexe 2 - L'indice de développement humain (IDH) révèle de profondes disparités entre les pays méditerranéens

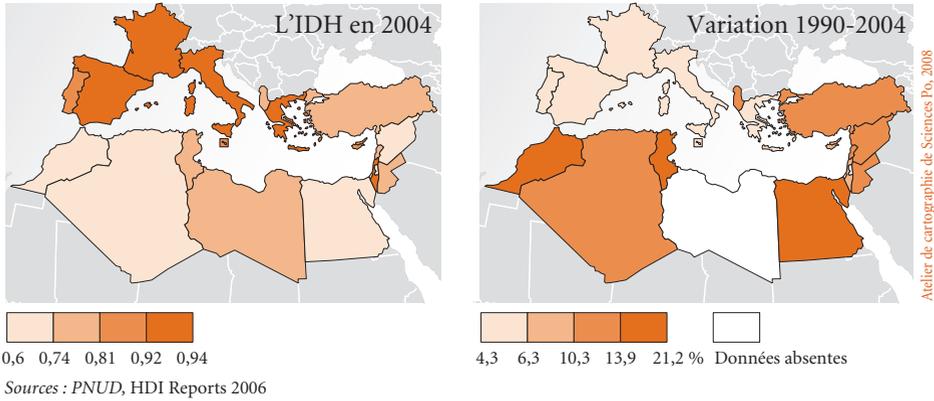
Aussi contestable soit-il, un indicateur composite mesure aujourd'hui l'état de développement des sociétés dans leur ensemble : c'est l'indice de développement humain (IDH) que propose chaque année le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). L'IDH mesure trois dimensions du bien-être humain : le niveau moyen de richesses (PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat, PPA), l'espérance de vie à la naissance (longévité et santé) et le niveau d'instruction (alphabétisation et instruction). La valeur de l'IDH s'échelonne entre 0 et 1 : la valeur maximale correspond à un indice excellent et la valeur minimale présente un indice exécrationnel. Les pays dont l'indice se situe entre 0,8 et 1 sont considérés comme les plus favorisés. Les nations dont l'IDH est inférieur à 0,5 sont à l'inverse considérées en situation de développement faible.

Certes, l'indicateur est imparfait car il ne permet pas notamment de rendre suffisamment compte des disparités coexistant au sein d'un même territoire. Mais l'IDH constitue un baromètre intéressant car unique en son genre, permettant d'avoir une photographie annuelle du niveau de développement dans chaque pays du monde et donc de croiser régionalement ces données pour observer les écarts dans une zone géographique donnée. Qu'en est-il pour l'espace méditerranéen et comment l'IDH y a-t-il évolué au cours des trente dernières années ? Trois constats rapides peuvent être faits.

Le premier, c'est que l'IDH a progressé dans chacun des pays méditerranéens depuis 1975, et ce de manière plus rapide sur la rive sud, en particulier dans les États du Maghreb. Le second constat découle du précédent : comme l'IDH s'est amélioré dans chacun des pays, les écarts persistent donc entre les États européens de la rive nord et les pays arabes de la rive sud même s'ils se réduisent peu à peu. Ainsi, en 2004, l'IDH atteint en moyenne 0,918 pour les premiers contre 0,767 pour les seconds, soit un écart moyen de 0,151. En 1975, cet écart était néanmoins de 0,328 et en 1990 de 0,232. En classant les pays méditerranéens à partir de leur IDH de l'année 2004, il apparaît que la France occupe la première place (0,942), qu'Israël, pourtant sur la rive sud, arrive en quatrième position (0,927), que la Libye est le premier pays arabe de ce classement (0,798) et que le Maroc reste le pays méditerranéen où l'IDH est le plus faible (0,640). Le troisième et dernier constat souligne qu'aucun pays arabe méditerranéen ne se situe aujourd'hui au-dessus de la barre symbolique de 0,8 et que tous, exception faite de la Libye (64<sup>e</sup> rang), sont localisés entre la 78<sup>e</sup> et la 123<sup>e</sup> place mondiale, soit au milieu du classement.

À la lumière de ces observations, il se pourrait donc que la convergence entre le nord et le sud de la Méditerranée en termes d'IDH se poursuive à l'avenir. Mais ce processus se poursuivra sans doute parce que, d'un côté, les États européens du Nord s'approchent désormais d'un niveau plancher maximal de l'indice tandis que, de l'autre côté, ceux du Sud, hormis Israël, se situent encore dans une phase de développement (car l'IDH y est inférieur au seuil de 0,8). Enfin, l'IDH mondial étant partout ou presque à la hausse, il est fort à parier que les pays arabes méditerranéens se situeront pour longtemps encore dans le milieu de classement mondial.

### Annexe 3 - L'indice de développement humain en Méditerranée

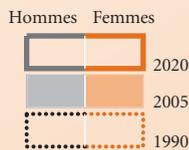
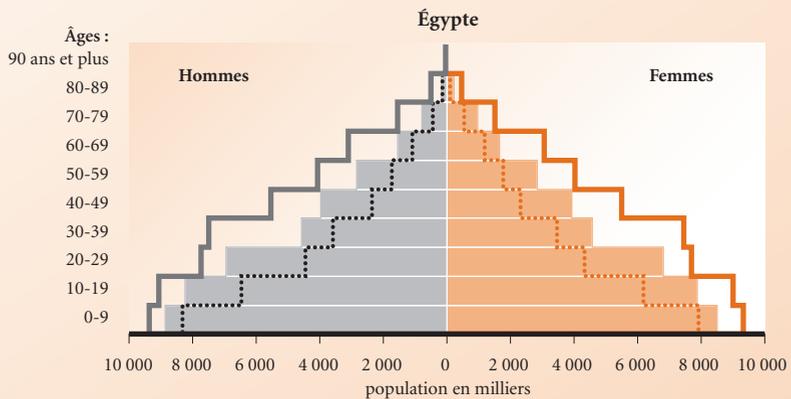
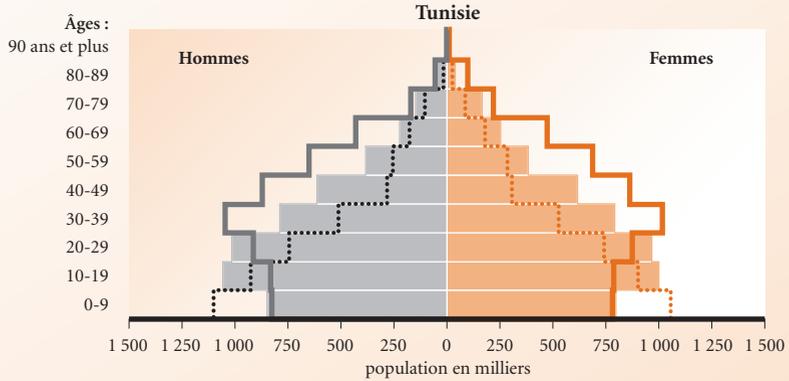
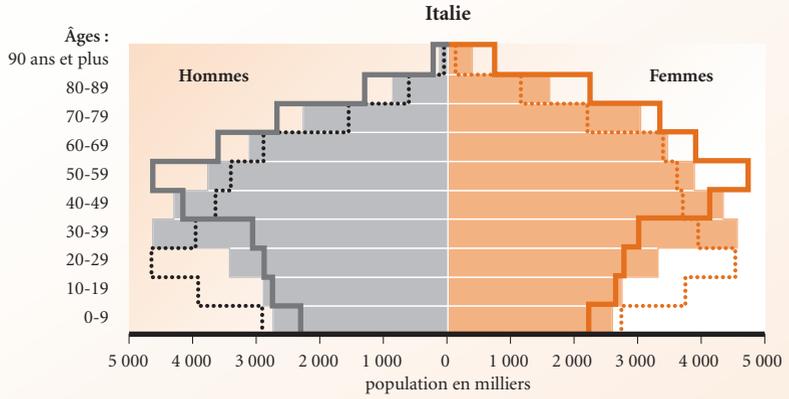


### Annexe 4 - L'évolution de la sous-nutrition au sein des populations du sud de la Méditerranée

Pays	Nombre de personnes sous-alimentées (en million)		Part de personnes sous-alimentées dans le total de la population	
	1990-1992	2001-2003	1990-1992	2001-2003
Algérie	1,3	1,7	5,1 %	4,2 %
Égypte	2,5	2,4	4,5 %	3,6 %
Jordanie	0,1	0,4	3,1 %	8 %
Liban	0,1	0,1	3,7 %	3 %
Libye	nc	nc	nc	nc
Maroc	1,5	1,9	6 %	6,3 %
Syrie	0,7	0,6	5,5 %	3,6 %
Tunisie	0,1	0,1	1,2 %	1 %
Turquie	1	2	1,7 %	2,8 %
<b>Total Sud méditerranéen</b>	<b>7,3</b>	<b>9,2</b>	<b>3,8 %</b>	<b>3,9 %</b>

Sources : Nos calculs, à partir de Faostat 2006 et ONU 2004.

## Annexe 5 - L'évolution de la pyramide des âges en Italie, en Tunisie et en Égypte



Sources : Nos calculs, à partir des Nations unies (World Population Prospects 2004, hypothèse moyenne).

2008

# *Medi*TERRA

LES FUTURS AGRICOLES ET  
ALIMENTAIRES EN MÉDITERRANÉE



SciencesPo.  
Les Presses



CIHEAM

# Table DES MATIÈRES

<b>PRÉFACE</b>	<b>11</b>
<b>LES CONTRIBUTEURS</b>	<b>13</b>
<b>ABRÉVIATIONS ET SIGLES</b>	<b>15</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>19</b>
• Construire l'avenir	19
• Géopolitique de la Méditerranée	20
• Les espaces de coopération en Méditerranée	26
<b>1 DIAGNOSTICS</b> de la situation agricole et agro-alimentaire en Méditerranée	<b>29</b>
<b>&gt; CHAPITRE 1</b> <b>Le contexte sociodémographique</b>	<b>31</b>
• Les dynamiques démographiques en Méditerranée	32
• La Méditerranée devant ses futurs	40
• Quelles évolutions sociodémographiques probables ?	49
<b>&gt; CHAPITRE 2</b> <b>Le contexte géo-économique</b>	<b>57</b>
• Les dynamiques économiques en Méditerranée	58
• Évolution et place de l'agriculture dans l'économie méditerranéenne	75
<b>&gt; CHAPITRE 3</b> <b>Les ressources naturelles</b>	<b>97</b>
• Dérèglement climatique en Méditerranée	97
• Les sols, une ressource convoitée	101
• L'eau, un or bleu ?	105

- La forêt, un patrimoine menacé 111
- Énergies : une nouvelle donne 113
- Les limites sont atteintes 116

#### > CHAPITRE 4

##### Techniques, sciences et innovation 121

- Innovation et mutations des systèmes agro-alimentaires 122
- Les systèmes de formation et de recherche dans le secteur agricole et agro-alimentaire 128
- Les TIC : aides à la convergence ou sources de fractures ? 132
- Les biotechnologies dans l'agriculture et l'alimentation 139
- Poursuivre ensemble la marche du progrès 144

#### > CHAPITRE 5

##### Alimentation et évolution de la consommation 149

- Consommation et comportements alimentaires en Méditerranée 149
- Une sécurité alimentaire quantitativement assurée mais qualitativement fragile 158
- La qualité de l'alimentation : un défi croissant 167

#### > CHAPITRE 6

##### Gouvernance des mondes ruraux et agricoles 173

- L'action des États méditerranéens pour l'agriculture et le monde rural 174
- L'émergence des acteurs locaux dans la gouvernance rurale 184
- La question environnementale au cœur de la coopération méditerranéenne 188
- Réalités et perspectives contrastées pour le monde rural en Méditerranée 191

## DU DIAGNOSTIC

### aux chantiers prioritaires 197

- Le contexte sociodémographique 197
- Le contexte géo-économique 198
- Les ressources naturelles 200
- Sciences, techniques et innovation 202

- Alimentation et évolution de la consommation **203**
- Gouvernance des mondes agricoles et ruraux **204**
- Ouvrir des chantiers **205**

## 2 CHANTIERS

pour l'agriculture et l'agro-alimentaire en Méditerranée à l'horizon 2020 **207**

### > CHAPITRE 7

**Produire en ménageant les ressources naturelles** **209**

- Entre changements climatiques et pénurie énergétique **209**
- Économiser l'eau : un enjeu vital **214**
- Observer, planifier, légiférer : trois défis pour la protection des sols méditerranéens **226**
- Les chemins de la bifurcation **228**

### > CHAPITRE 8

**Assurer la sécurité alimentaire des populations** **231**

- Penser le développement en intégrant la durabilité écologique et la santé **232**
- Concilier modernisation et traditions dans les relations entre acteurs **234**
- Penser au marché local tout en s'intégrant au marché international **237**
- Penser des politiques sectorielles intégrant nutrition et santé **239**
- Quelques scénarios prospectifs **240**
- Les voies d'action à explorer **247**
- La sécurité alimentaire est au cœur d'un développement local harmonieux **249**

### > CHAPITRE 9

**Permettre l'offre et la mise en marché des produits agricoles** **251**

- Tendances et dynamiques de l'organisation de l'offre agro-alimentaire en Méditerranée **252**
- Enjeux et hypothèses de base : acteurs, leviers d'action, ressources et facteurs de blocage **265**
- Scénarios pour l'offre agro-alimentaire de qualité en Méditerranée **274**

<b>&gt; CHAPITRE 10</b>	
<b>Élaborer des stratégies de développement pour les territoires ruraux</b>	<b>281</b>
• Quelle population rurale en Méditerranée en 2020 ?	<b>282</b>
• Quatre déterminants de l'évolution des sociétés d'aujourd'hui	<b>290</b>
• Un enjeu majeur : l'approche territoriale du développement rural	<b>293</b>
• Quelques scénarios d'avenir pour les espaces ruraux	<b>305</b>
<b>&gt; CHAPITRE 11</b>	
<b>Renforcer et mutualiser les capacités de formation et de recherche</b>	<b>309</b>
• Nouvelles compétences et nouveaux savoir-faire	<b>311</b>
• Améliorer la relation formation-emploi	<b>318</b>
• Construire un espace euro-méditerranéen de la recherche	<b>323</b>
• Infuser les savoirs, promouvoir l'innovation	<b>328</b>
• Des futurs possibles, un avenir souhaitable	<b>332</b>

<b>3 SCÉNARIOS GLOBAUX</b>	
<b>pour l'agriculture méditerranéenne</b>	<b>337</b>
• L'avenir est domaine de liberté	<b>339</b>
• Parcourir le champ des futurs en Méditerranée	<b>342</b>
• L'action s'écrit au présent pour construire un futur choisi	<b>355</b>

<b>PROPOSITIONS</b> pour l'action	<b>357</b>
• Orientations générales	<b>357</b>
• Propositions techniques	<b>359</b>

<b>LISTE DES DOCUMENTS</b>	<b>365</b>
----------------------------	------------